

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 septembre 2020

Présents : Didier Beaujouan, Daniel Robert, Sylvie Nicolle, Patrick Carpophore, Enola Causeur, Nadine Haie, Gilles Varon

Absences excusées : Monique Saint Léger ayant donné pouvoir à Daniel Robert
Catherine Cartry ayant donné pouvoir à Didier Beaujouan
Emmanuelle Lebarbier

Absent : Jean-Christophe Cachard

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020
- Mise en place du dispositif ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé)
- Choix de l'entreprise pour réfection de la toiture mairie
- Effacement réseaux Chemin des Eaux- complément de travaux (coffret ENEDIS)
- Projet d'effacement de réseaux route de Varaville
- Questions et informations diverses

Début de la séance : 20 h 05

1) Proposition de modification de l'ordre du jour

Le conseil municipal accepte la modification de l'ordre du jour pour ajout du point 5
« suppression du CCAS »

2) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet n'a pas fait l'objet d'observations et a été approuvé à l'unanimité.

3) Mise en place du dispositif ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé)

Jusqu'à maintenant, les documents administratifs étaient envoyés à la préfecture pour visa et contrôle de légalité, ils étaient ensuite retournés par voie postale au frais de la Préfecture. A partir de septembre 2020, la Préfecture ne retournera plus les actes administratifs et ce sera à la charge de la commune de les récupérer.

Le dispositif Actes permet de signer électroniquement et transmettre de façon dématérialisée les documents administratifs moyennant un coût. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce dispositif.

4) Choix de l'entreprise pour réfection de la toiture mairie

3 devis ont été transmis à la municipalité pour la réfection de la toiture mairie : « Petitpas » 12219,48 euros , « Boulin » 10 094,12 euros et « Dives toiture » 9990,21 euros, prix TTC.
La subvention DETR s'élève à 3054,87 euros (sur le hors taxe)
Le conseil a voté à l'unanimité pour Dives Toiture.

5) Suppression CCAS

Suite aux échanges sur la suppression du CCAS du 3 mars 2020 , il a été décidé que le CCAS sera supprimé et remplacé par une commission communale qui sera dotée des mêmes missions et disposera des mêmes moyens. Désormais, cette commission « animation-CCAS » n'accueillera plus de personnes extérieures au conseil. Cette commission est composée de Nadine Haie, Catherine Cartry, Emmanuelle Lebarbier et Enola Causeur. Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le conseil.

6) Projet d'effacement de réseaux route de Varaville pour 2021

Il s'agit de la RD27 route de Touques.

Ce projet est poursuivi, la municipalité bénéficie des aides de l'Etat. (Fils nus pris en charge à 100 % par l'Etat)

Il reste 6400 euros à la charge de la municipalité pour un coût total de 29400 euros.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité .

7) Questions et informations diverses

- **Annulation travaux proposés pour chemin des Eaux**

Effacement réseaux Chemin des Eaux- complément de travaux (coffret ENEDIS)

Il devait y avoir un complément de travaux coffret ENEDIS. Le devis reste d'actualité. Les travaux ont pris du retard.

- **Gestion du site Internet :**

Gilles Varon se propose de poursuivre la gestion du site Internet. Il rappelle que Didier Beaujouan est responsable des publications sur le site.

Didier Beaujouan rappelle que les communes ont droit à des formations (gestion site internet ou autre)

- **Chemin des Eaux à refaire :**

*La municipalité doit demander des devis auprès de quelques entreprises.
(800 mètres de travaux)*

- **Chemin de Bernières :**

Les travaux ENEDIS ayant pris du retard, il va être demandé au préfet un report de la DETR (travaux de réfection de voirie)

- **Ouverture des magasins zone d'activité le dimanche :**

M. Beaujouan informe le conseil que des magasins ont sollicité la mairie pour ouverture le dimanche : Chaussexpo (8 dates), Forum Plus (2 dates). Des échanges ont eu lieu entre les membres du Conseil sur la décision à prendre.

Il faut demander l'autorisation aux Syndicats dans un premier temps.

- **Plan de prévention des risques littoraux :**

M. Le Commissaire enquêteur Christian Vidot viendra tenir une permanence en mairie le vendredi 9 octobre de 16 h à 18h .

Le dossier est à disposition en mairie.

- **Zone Aménagement : 2AUE.**

Cette zone se situe entre la salle Nelson Mandela et le rond point de la zone commerciale. Des échanges ont eu lieu sur cette zone à aménager. Dans un premier

temps, il faudra revoir le PLU. Une réflexion a été menée sur des possibilités de projets.

- Campagne de piégeage des ragondins :

La municipalité a été sollicitée par M. Olivier Colin pour accueillir une maisonnette sur dalle béton où seraient positionnés 3 congélateurs pour dépôt de ragondins. Cette demande concernait le parking de la mairie. Cette demande a été rejetée et il a été suggéré que cette maisonnette soit placée à la déchetterie.

- Décès de M. Mourocq :

Le conseil a décidé d'offrir une composition florale qui sera déposée sur la tombe de Mourocq par M. Beaujouan et un membre du conseil en compagnie de Mme Mourocq.

- Présentation de l'extension des consignes de tri :

Mme Hazard de Syvedac sera présente vendredi 25 septembre à la mairie pour présenter le dossier des extensions des consignes de tri. Les membres du conseil sont invités à participer à cette réunion.

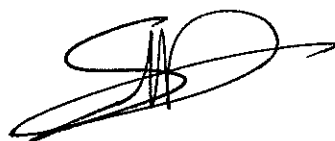
- Danger chemin de l'Eglise :

Nadine Haie rappelle au conseil municipal la nécessité de positionner un panneau afin de sécuriser le chemin de l'Eglise où des camions tournent par erreur et sont ainsi obligés de faire demi-tour dans les propriétés privées.

- Fibre optique :

La fibre devrait être installée pour la fin du premier trimestre 2021.

La séance est levée à 22h10.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.